



Les réponses de la psychologie scientifique aux questions que tout le monde se pose

La question que tout le monde se pose un jour ou l'autre :

Peut-on identifier un criminel à partir de l'étude de la scène de son crime ?

Le spécialiste qui y répond sur la base de la psychologie scientifique :

Gaëlle Villejoubert

Une courte biographie de l'auteur :

Gaëlle Villejoubert est Maître de Conférences en psychologie cognitive et méthodologie à l'université de Toulouse 2 Le Mirail et membre du laboratoire CLLE-LTC, UMR 5263 du CNRS. Elle est également membre associée du Centre de Recherche sur les Incidents Critiques (Centre for Critical Incident Research, Liverpool University). Elle siège au comité directeur de l'association européenne pour la prise de décision (European Association for Decision Making).

Ses travaux portent sur l'étude des facteurs et des processus mis en jeu lorsque nous devons faire face à des situations incertaines, lorsque nous communiquons des risques, ainsi que sur les conséquences de ces évaluations dans nos prises de décisions.

La réponse fournie par l'auteur :

Les affaires criminelles pour lesquelles le coupable n'est pas immédiatement identifiable n'ont de cesse de nous fasciner. De Sherlock Holmes à Agatha Christie, en passant par Julie Lescaut, et de multiples séries télévisées américaines, nous sommes avides de ces histoires où l'enquêteur cherche à démasquer le coupable d'un crime à partir d'indices ou de témoignages. Les progrès scientifiques aidant, de nouvelles conceptions de la résolution de ces affaires criminelles ont émergées. De nos jours, le flair de l'enquêteur fait place à l'élaboration d'un portrait psychologique du criminel par des experts psycho-criminologues ou « profileurs ». Qu'en est-il en réalité ? Qu'est-ce que le profilage et comment les profileurs établissent-ils leurs profils ? Peut-on vraiment identifier des caractéristiques psychologiques précises du criminel simplement à partir de ses crimes ?

Le **profilage criminel** (offender profiling) désigne une pratique fondée sur le postulat que des traits propres aux criminels peuvent être déduits d'une connaissance détaillée des caractéristiques de leurs crimes (Jackson & Bekerian, 1997). La première étape du profilage consiste donc à étudier les éléments exposés par la scène d'un crime regroupant des indices environnementaux et des témoignages. Dans les faits, le profileur n'est, en général, contacté que lorsque d'autres formes plus traditionnelles d'enquêtes policières ont échoué. Dès lors, si le profileur peut avoir accès à la scène du crime, celle-ci aura probablement été dérangée. Dans la plupart des cas, il devra se contenter de travailler à partir de descriptions écrites dans les rapports de police ou bien remémorées par les officiers présents sur les lieux du crime. Or, de nombreux travaux scientifiques en psychologie ont montré que notre perception des événements et notre mémoire des faits sont sélectives et sont loin d'être infallibles (Bertone, Mélen, Py & Somat, 1995 ; Loftus, 1979). La qualité des inférences établies sur le criminel peut donc être limitée à la source même de l'activité de profilage. Le profilage consiste ensuite à caractériser le type de crime commis et à inférer le « mode opératoire » du criminel, c'est-à-dire la façon dont il ou elle a commis son crime en s'appuyant sur les éléments de la scène du crime et sur les connaissances

des différentes catégories de crimes existants. Cette étape correspond au **profilage de la scène du crime** (Howitt, 2002). Enfin, le profilage consiste à émettre des hypothèses sur la personne ayant commis le ou les crimes en question. C'est lors de cette dernière étape qu'un **profil psychologique** est établi. Il est important de noter que si le profil psychologique est l'aboutissement du travail de profilage, il n'identifie pas pour autant le coupable et ne résout pas le crime. Il fournit simplement des informations sur les traits de personnalité et les caractéristiques démographiques **probables** du criminel. Ces informations permettent ensuite aux officiers de la police judiciaire d'orienter leurs recherches (Ainsworth, 2000, 2001).

Deux approches sont utilisées pour établir le profil psychologique du criminel : le profilage clinique et le profilage statistique (Howitt, 2002). Le **profilage clinique** présuppose que différents types de crimes sont commis par des criminels ayant des personnalités, voire des troubles mentaux différents. Par exemple, un profil pourra mentionner un trait de personnalité obsessionnelle ou des tendances sadomasochistes chez le criminel si le crime présente des éléments suggérant que le criminel a ressenti de la satisfaction et un sentiment de pouvoir accru en contrôlant sa victime. Ce type d'inférences se fonde sur les théories psychanalytiques de la personnalité. Ici encore, l'exactitude des inférences émises peut être limitée car les conclusions fondées sur ces théories utilisent des **interprétations symboliques** des comportements. Or ce type d'interprétation n'est pas falsifiable : si le comportement interprété est ambiguë, il pourra aussi bien étayer une interprétation donnée que son interprétation contraire. Cela est d'autant plus problématique que de nombreuses recherches en psychologie scientifique démontrent que nos jugements sont soumis à un **biais de confirmation** : le plus souvent, nous interprétons les informations disponibles de façon à confirmer nos hypothèses favorites au lieu de les utiliser pour générer des hypothèses objectives (Klayman & Ha, 1987).

Les inférences sur les traits éventuels de personnalité des criminels ne sont pas toujours fondées sur des principes psychanalytiques. Dans d'autres cadres, elles se basent sur des faits recueillis à partir d'entretiens approfondis avec des criminels reconnus coupables et sur l'analyse des caractéristiques des crimes commis par ces criminels. Ce type d'approche a été initié aux Etats-Unis par une unité du FBI et a eu un impact considérable sur le développement du profilage à travers le monde. Malgré son orientation scientifique, la véracité et le caractère général des liens entre types de criminels et types de crimes établis par le FBI a été, elle aussi, largement critiquée. Une première critique a concerné le nombre extrêmement restreint de criminels interrogés en vue d'établir des liens généraux entre personnalité du criminel et type de crimes. Un autre problème concerne la focalisation de ces entretiens sur des criminels ayant commis des crimes présentant des caractéristiques psychopathologiques extrêmes (et donc relativement rares) tels des meurtres en série présentant des motivations sexuelles. **L'approche du FBI** a également été critiquée car elle prône le recours à l'expérience et à l'intuition dans l'établissement du profil psychologique du criminel. Un tel recours à des inférences intuitives rend difficile l'évaluation des propos avancés par le profileur. Or, pour être utile aux enquêteurs, la qualité des informations présentées dans le profil doit pouvoir être évaluée. De façon plus générale, c'est peut-être le postulat même que nos comportements peuvent révéler des traits de notre personnalité qu'il faudrait remettre en cause : de nombreuses recherches en psychologie ont, en effet, montré que nos comportements ne sont pas simplement le résultat de dispositions stables dans le temps et à travers les situations (Bem & Allen, 1974). Nos préférences et nos actions sont souvent influencées par une interaction complexe entre l'individu et les caractéristiques de l'environnement dans laquelle il se trouve au moment où il agit.

En réponse à ces critiques, des chercheurs ont développé le **profilage statistique**. Ce type de profilage consiste à recueillir des observations permettant de construire une représentation fiable des liens statistiques entre les types de comportements présentés par un criminel sur la scène d'un crime et les caractéristiques objectives de ce criminel. Grâce à

L'avancement des techniques statistiques d'analyse, il est aujourd'hui possible de regrouper les différents aspects d'un crime qui sont le plus étroitement associées entre eux. Cela permet d'identifier de manière objective différentes catégories de crimes caractérisées par différentes configurations d'éléments sur la scène du crime. Par exemple, sur la base d'une analyse de 82 homicides, des chercheurs britanniques ont pu distinguer des crimes *instrumentaux-opportunistes*, *instrumentaux-réfléchis* ou encore *impulsifs-expressifs* (Salfati & Canter, 1998). L'examen subséquent des caractéristiques des criminels impliqués a permis d'établir quelles étaient les caractéristiques les plus fréquemment associées à chaque catégorie de crime. Par exemple, les mêmes chercheurs ont pu montrer qu'un homicide de type expressif-impulsif était plus probablement commis par un criminel ayant précédemment commis des violences (troubles de l'ordre public, dégâts ou destruction illégitime de propriétés), étant marié ou l'ayant été, et pouvant être de sexe féminin, etc. Si ce type de profilage est plus objectif, et donc sans doute plus fiable que les autres approches, il faut tout de même noter qu'il reste des zones d'ombre importantes : par exemple, dans la recherche mentionnée ci-dessus, seuls deux-tiers des homicides analysés pouvaient être classés dans une des catégories définies par les analyses statistiques. De plus, il reste à savoir dans quelle mesure ces informations probabilistes sont utiles pour les officiers de police judiciaire chargés de l'enquête et comment elles sont interprétées et utilisées. En effet, ces informations peuvent elles aussi être ambiguës et leur interprétation peut dépendre de la façon dont elles sont présentées. Imaginons qu'un enquêteur apprenne que, aux vues des caractéristiques de la scène du crime, il y a 35% de chances pour que le crime sur lequel il enquête ait été commis par une femme. S'il interprète cette information comme suggérant qu'il est *possible* que le criminel soit de sexe féminin, il décidera peut-être de concentrer ses efforts sur l'identification de suspects féminins. Cependant, on pourrait tout aussi bien imaginer qu'il décide de concentrer ses efforts sur la recherche de suspects masculins s'il interprète cette même information comme signifiant qu'il est plutôt *improbable* que le crime ait été commis par une femme...

En conclusion, contrairement au portrait qui en est souvent fait dans les médias, le profilage criminel est loin d'apporter des conclusions spécifiques et exactes. Même les approches les plus scientifiques ne permettent pas, à elles seules, de prédire avec exactitude les caractéristiques spécifiques de la personne ayant commis un crime donné. L'approche la plus prometteuse à l'heure actuelle est sans doute celle du **profilage pragmatique** (Alison, 2005 ; Alison, West, & Goodwill, 2004). Cette approche prône l'intégration d'informations quantitatives et qualitatives dans l'élaboration du profil psychologique des criminels afin de dépasser les limitations et de maximiser les potentiels respectifs des profilages cliniques et statistiques. Les informations quantitatives regrouperaient, d'une part, des éléments issus du profilage statistique et, d'autre part, des connaissances issues de la recherche scientifique portant sur les processus psychologiques impliqués dans les comportements criminels et le travail d'enquête criminelle. Les aspects plus qualitatifs regrouperaient des éléments issus d'études de cas systématiques et rigoureuses faisant appel aux connaissances d'experts directement impliqués sur le terrain, qu'ils soient enquêteurs ou psychologues cliniciens. Les partisans du profilage pragmatique expliquent qu'une telle synergie des connaissances sera bénéfique autant aux praticiens qu'aux chercheurs en leur permettant de développer des hypothèses et des connaissances plus sophistiquées sur les interactions entre les caractéristiques des individus et les situations dans lesquelles le crime a été commis. Une telle collaboration entre forces de l'ordre, chercheurs universitaires et praticiens reste toutefois à mettre en place et ne sera possible qu'à condition que chacune des parties impliquées accepte de reconnaître à la fois ses propres limitations et le mérite des apports potentiels des autres spécialistes. Autant dire que ce n'est pas chose simple, mais le jeu en vaut sûrement la chandelle.

Quelques références bibliographiques incontournables pour les spécialistes :

Sur le profilage :

Ainsworth, P. (2001). *Offender profiling and crime analysis*. Portland, OR: Willan Publishing.

Ainsworth, P.B. (2000). *Psychology and crime : Myths and reality*. Harlow, UK : Pearson Education Ltd.

Alison, L. (Ed.) (2005). *The Forensic psychologist's casebook : Psychological profiling and criminal investigations*. Portland, OK: Willan Publishing.

Alison, L., West, A., & Goodwill, A. (2004). The academic and the practitioner : Pragmatists' views of offender profiling. *Psychology, Public Policy, and Law* **10** : 71-101.

Howitt, D. (2002). *Forensic and criminal Psychology*. Harlow, UK: Pearson Education Ltd.

Jackson, J. & Bekerian, D.A. (1997). *Offender profiling : Theory, research and practice*. Chichester, UK : John Wiley & Sons Ltd.

Salfati, C.G. & Canter, D. (1999). Differentiating stranger murders: profiling offender characteristics from behavioral styles. *Behavioral Sciences and the Law* **17** : 391-406.

Sur le biais de confirmation :

Klayman, J. & Ha, Y.W. (1987). Confirmation, disconfirmation, and information in hypothesis testing. *Psychological Review* **94** : 211-228.

Sur les facteurs pouvant influencer les témoignages :

Bertone, A, Mélen, M, Py, J, & Somat (1995/1999). *Témoins sous influences : Recherches de psychologie sociale et cognitive*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Loftus, E.F. (1979). *Eyewitness testimony*. Cambridge, MA : Harvard University Press.

Sur la relation entre personnalité et comportements :

Bem, D.J. & Allen, A. (1974). On predicting some of the people some of the time: The search for cross-situational consistencies in behaviour. *Psychological Review* **81** : 506-520.

Référence pour que le public puisse en savoir plus :

Neuilly, M.A. (2004). La pratique du profilage au crible de la recherche scientifique : notice bibliographique sur la littérature criminologique de langue anglaise. *Bulletin de Psychologie* **57** : 543-553.

Date de livraison de l'article : 14 septembre 2007

Autres articles de la rubrique en rapport avec celui-ci : Les portraits-robot ; L'hypnose permet-elle de mieux se remémorer ? Les faux-aveux ; Pourquoi est-il si difficile de décrire une personne ?